TARIFS TOUT PUBLIC

Billet simple :

Le Conseil général du Puy-de-Dôme a instauré la Tarification Unique qui s'applique sur l'ensemble des lignes régulières du réseau Transdôme. Cette action se traduit concrètement par un billet à 2 € quelque soit l'origine-destination.

Abonnement tout public

Pour les déplacements plus fréquents, il existe un abonnement mensuel à 45 € dont la moitié peut être pris en charge par l'employeur.

TARIFS SCOLAIRES

Le Conseil général du Puy-de-Dôme subventionne une carte de transport pour les scolaires du département :

Elèves internes :

- Passe 2 trajets (28,40 € par an pour les scolaires ; 56,80 € par an pour les étudiants),
- Passe 4 trajets (56,80 € par an pour les scolaires, 113,60 € par an pour les étudiants).

Elèves ½ pensionnaires :

- 14,20 € par mois pour les scolaires,
- 26,30 € par mois pour les étudiants.

Renseignements auprès des transporteurs ou

GARE ROUTIÈRE DE CLERMONT-FERRAND
Place Gambetta
63000 Clermont-Ferrand – Tél. : 04 73 93 13 61

transDÔME

LAMONTGIE

ISSOIRE

TRANSPORTEUR :
COUDERT
04 73 89 23 90

Horaires valables à compter du 5 janvier 2015

PUY-DE-DÔME
CONSEIL GENERAL

36 LAMONTGIE - ISSOIRE

Transporteur **COUDERT - 04 73 89 23 90**

Jours de circulation	LMMe JV
Circule en période scolaire	oui
Circule en période de vacances	
Renvois à consulter	2
LAMONTGIE (place)	**07.05**
LAMONTGIE (intersection)	**07.07**
FEROUSSAT	07.09
BANSAT	07.11
VINZELLES	07.12
ST-MARTIN-DES-PLAINS	07.14
LES PRADEAUX	07.18
PARENTIGNAT (manoir)	07.21
PARENTIGNAT (ancienne route)	07.23
ISSOIRE	**07.40**

Jours de circulation	Me	LM JV
Circule en période scolaire	oui	oui
Circule en période de vacances		
Renvois à consulter	1-2	2
ISSOIRE	**12.05**	**17.05**
PARENTIGNAT (ancienne route)	12.22	17.22
PARENTIGNAT (manoir)	12.24	17.24
LES PRADEAUX	12.27	17.27
ST-MARTIN-DES-PLAINS	12.31	17.31
VINZELLES	12.33	17.33
BANSAT	12.34	17.34
FEROUSSAT	12.36	17.36
LAMONTGIE (intersection)	**12.38**	**17.38**
LAMONTGIE (place)	**12.40**	**17.40**

Imp. Decombat - Gerzat - 04 73 25 06 62

1 : Uniquement le mercredi en période scolaire.

2 : À Issoire, dessert Maison de la Pierre, Lycée de Murat, Collège Les Prés, LEP HSC Deville, et Collège Verrière.

e : vacances scolaires d'été.

h : autres vacances scolaires.